



Votre audiologiste ou orthophoniste est-il inscrit au tableau public?

Vérifiez qu'il est inscrit au tableau public de l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario (OAOO) pour être sûr qu'il est autorisé et qu'il exerce selon des normes. Les audiologistes et orthophonistes réglementés sont tenus responsables s'ils ne respectent pas les normes. Si vous ou quiconque avez des préoccupations au sujet de la pratique ou du comportement d'un audiologiste ou d'un orthophoniste, vous pouvez porter **plainte** auprès de l'OAOO.

**Informez-vous. Protégez-vous.
Soyez confiant dans les soins
que vous recevez.**

AVEZ-VOUS BESOIN DE SOUTIEN POUR COMMUNIQUER?



La section sur l'accessibilité du site Web de l'OAOO est conviviale pour toute personne aux prises avec des obstacles à la communication.

Saviez-vous que...



College of Audiologists and
Speech-Language Pathologists of Ontario
Ordre des audiologistes et
des orthophonistes de l'Ontario



Soyez confiant dans les soins que vous recevez.

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ :

caslpo.com

...les
audiologistes et
les orthophonistes
sont réglementés?

Les audiologistes et les orthophonistes sont réglementés par l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario (OAOO). En choisissant un professionnel de la santé réglementé, vous pouvez avoir confiance que vous recevez des soins d'une personne qualifiée qui suit des normes et qui améliore continuellement ses connaissances et compétences. Les audiologistes et les orthophonistes sont **fiers d'être réglementés** parce qu'ils offrent des soins de qualité centrés sur le patient.



Où puis-je trouver un audiologiste ou un orthophoniste réglementé?

Il est facile de trouver un audiologiste ou un orthophoniste réglementé en consultant le **tableau public** de l'OAOO **en ligne**. Vous pouvez faire une recherche par ville, code postal ou langue préférée afin d'obtenir le professionnel qui répond le mieux à vos besoins. Le tableau public indique si la personne fait l'objet de restrictions dans l'exercice de sa profession ou toute autre infraction liée au respect des normes. Ces renseignements vous aideront à prendre une décision éclairée et à avoir confiance dans les services que vous recevez.

Ai-je besoin d'une recommandation de mon médecin pour voir un audiologiste ou un orthophoniste?

Vous n'avez pas besoin d'une recommandation pour voir un audiologiste ou un orthophoniste. Il suffit de consulter le tableau public de l'Ordre en ligne pour en trouver un qui exerce dans votre région.



Comment savoir si je devrais consulter un audiologiste ou un orthophoniste?

Les audiologistes et les orthophonistes sont formés pour travailler auprès d'enfants, d'adultes et de personnes âgées aux prises avec des troubles de la parole, du langage, de la communication, de la déglutition, de l'audition, de l'équilibre ou de tintements ou de bourdonnements d'oreilles. Vous trouverez plus d'information sur ces troubles dans le site Web de l'Ordre. Utilisez l'auto-évaluation et les listes de vérification de la communication pour déterminer si vous ou un proche avez un problème qui nécessite une intervention.

